UREV
Union des Retraités
de l'Etat de Vaud

Case postale 7645 – 1002 Lausanne
info@urev.ch – www.urev.ch

UREV

Union des Retraités de l'Etat de Vaud

BULLETIN N°69 SEPTEMBRE 2022

RENCONTRE EXCLUSIVE AVEC ROSETTE POLETTI ET EDMOND PITTET

TABLE DES MATIÈRES

Le billet du président	**3**
Rencontre-Conférence avec Rosette Poletti et Edmond Pittet	**5**
La pratique musicale, élixir pour mieux vieillir	**6**
Vieillir 2030____Vivre 2030	**7-9**
Assemblée des délégué-e-s FARES/VASOS	**10-11**
Les 6 plus fortes inflations de l'histoire	**12-15**
Pollution numérique et dépendance	**16-18**
Citations	**19-21**
Subventions TL	**22**
Quelques rappels	**23**

VOTRE COMITÉ

Christian Chauvy
Président
Chemin de la Léchère 1 • 1169 Yens
079 546 80 27 • 021 800 32 19 • chauchy(at)bluewin.ch

Georges Bornoz
Vice-président
Caissier et responsable de la gestion des membres
Chemin de la Lisière 8 • 1018 Lausanne
078 633 76 47 • 021 312 24 39 • gburev(at)citycable.ch

Michel Berney
Conseiller auprès du comité,
chargé de mission et responsable des courses
Chemin Emile-Javelle 12 •1800 Vevey
079 249 19 58 • 021 922 85 12 • michelberney(at)gmail.com

Monika Mosbahi
Responsable du secrétariat et des relations avec les familles
Chemin de la Reine 7 • 1029 Villars-Ste-Croix
079 943 73 01 • m.mosbahi.urev(at)hispeed.ch

Thierry Froidevaux
Responsable de l'édition du bulletin d'information
Avenue Général Guisan 10 • 1009 Pully
079 621 90 45 • 021 729 96 14 • thierry.froidevaux(at)worldcom.ch

Impressum:
Editeur responsable et rédaction:
© Union des retraités de l'Etat de Vaud, Ch. de la Léchère 1, 1169 Yens.
Parution: 4x par an.
Bulletin adressé aux membres de l'association UREV.
Réalisation graphique: www.point-carre.ch, à Vevey.
Impression: Imprimerie Bordin SA, à Assens.
Photos pages 10-11: Françoise Bassand, FARES

LE BILLET DU PRÉSIDENT

Les pensionnés en peine !

En ce qui concerne nos rentes, après les deux courriers publiés dans le précédent Bulletin d'information, la troisième tentative pour obtenir une prime unique de la part de la CPEV a eu lieu. Elle s'est déroulée lors de l'Assemblée des délégués des assurés. Au cours de celle-ci, en ma qualité de représentant des pensionnés, je me devais d'adresser quelques remarques de mécontentement aux membres du Conseil d'administration. Cependant, avec des voix consultatives, il n'a pas été possible d'inverser la décision déjà prise, celle de ne pas accorder de supplément financier aux aînés en 2022. J'ai néanmoins rappelé aux membres du Conseil d'administration que depuis plus de 10 ans, les pensionnés ont pris l'habitude de « faire avec », comme l'on-dit, même si ce n'est pas facile tous les jours.

Nous connaissons les strictes conditions nécessaires à la CPEV pour qu'il soit possible de nous attribuer une prime. La présidente du Conseil d'administration nous a certifié que le possible avait été tenté durant ces derniers exercices, et que son comité faisait l'impossible pour la suite des opérations, mais je pense que pour les miracles nous pouvons encore attendre, surtout au vu des conditions déplorables sur les marchés financiers depuis le début de cette année.

Depuis que, pour nous, la vie aurait dû reprendre son cours normal, la course est devenue encore plus folle. Et, au milieu de tout cela, nous avons aussi de nombreux autres problèmes ou préoccupations personnelles. Il y a les conditions atmosphériques que nous subissons sans pouvoir les modifier, la santé que nous devons maintenir à tout prix, comme les contacts avec la famille, les amis et pour couronner le tout, le coût des marchandises, des charges et des transports qui ne cessent de grimper. Il faut également prendre au sérieux les prochaines votations, concernant AVS 21, dont le résultat risque d'impacter les générations futures dans un système de retraite à deux vitesses.

Heureusement que le comité de l'UREV pense à vous divertir, avec l'organisation d'une course en montagne et une deuxième rencontre – débat, en collaboration avec le journal *générations*, et qui aura lieu cet automne, comme précisé dans ce bulletin.

Alors, dans l'attente du plaisir de vous voir nombreux à Pully le 10 octobre prochain, nous vous souhaitons un bel été, une bonne santé et vous adressons nos plus cordiales salutations.

Christian Chauvy, Président de l'UREV

RENCONTRE-CONFÉRENCE

EXCLUSIF

Nous avons le privilège de vous inviter le lundi 10 octobre prochain, à 16h30, à la Grande Salle de la Maison Pulliérane, à Pully, pour une conférence dont le thème sera :

« Évolution du rituel et de la pratique funéraire depuis un demi-siècle »
et qui sera donnée par **Mme Rosette Poletti** et **M. Edmond Pittet**.

Le débat sera animé par **M. Blaise Willa**, rédacteur en chef du mensuel *générations*.

Rosette Poletti est titulaire de deux maîtrises en soins infirmiers, d'un diplôme en théologie de l'Université de Genève et d'un doctorat en sciences de l'éducation de l'Université Columbia à New York. Elle a une longue carrière d'infirmière, de professeur en soins infirmiers, de directrice d'école de soins et elle est chargée de cours à l'Université de Genève et à l'Université Webster à Genève. Elle est formée à l'évolution des soins palliatifs et elle continue à enseigner tout ce qui touche au deuil et à l'accompagnement des personnes en fin de vie. Depuis 1987, vous avez le privilège de lire sa chronique « Sagesse » dans le « Le Matin Dimanche » et elle tient une rubrique mensuelle dans le magazine *générations*.

Edmond Pittet praticien et directeur des Pompes Funèbres Générales à Lausanne, une des principales entreprises du domaine en Suisse romande. Compte tenu de son expérience, il fait autorité en matière d'analyse de la pratique funéraire. Edmond Pittet a écrit deux ouvrages sur le sujet : « La mort oubliée » et « La mort humanisée ».

Blaise Willa est directeur et rédacteur en chef du mensuel *générations*, leader romand des magazines destinés aux 50 ans et plus. Il comptabilise plus de 110'000 lectrices et lecteurs en Suisse romande.

Le sujet qui sera abordé est important, car il semble évident que nous sommes concernés par tous les aspects liés à cette question. Il est vrai qu'une sorte de retenue bien compréhensible nous empêche parfois d'aborder, en toute liberté, ce genre de sujet. Cela sera donc une occasion unique de pouvoir écouter et, surtout, de pouvoir échanger avec ces deux personnalités, qui font autorité sur la question.

La conférence aura lieu à 16h30
le lundi 10 octobre 2022
à la Grande Salle de la Maison Pulliérane,
rue de la Poste 1, 1009 Pully.

Il est prévu qu'elle dure 60 à 90 minutes. Vous êtes d'ores et déjà cordialement invités à l'apéritif dinatoire qui la suivra.

La Grande Salle de la Maison Pulliérane est idéalement desservie par les transports publics : lignes de bus N° 8 – 25 – 48 et la gare de Pully est à 200 mètres. Si cela vous arrange, vous pouvez garer votre véhicule au parking de Pully Centre, à quelques centaines de mètres.

Il est prévu que 150 membres de l'UREV soient présents. À noter que nous ne connaissons pas aujourd'hui quelle sera l'évolution de la pandémie et quelles seront les mesures sanitaires en vigueur l'automne prochain. Cependant, la salle réservée est suffisamment grande pour vous offrir une distanciation sanitaire idéale, si cela s'avère nécessaire.

Nous soulignons que cette conférence a pu être mise en place grâce à la collaboration et au soutien de nos sponsors : le mensuel *générations* et les « Pompes Funèbres Générales » à Lausanne.

générations
generations-plus.ch

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES SA
EDMOND PITTET

L'entrée est libre, mais la réservation est obligatoire.

Vous pouvez vous inscrire dès le 20 septembre entre 10h et 12h au 079 621 90 45

ou par courriel: thierry.froidevaux @worldcom.ch avec votre nom, prénom et téléphone.

LA PRATIQUE MUSICALE, ÉLIXIR POUR MIEUX VIEILLIR

Des études neuroscientifiques dévoilent les bienfaits de la musique sur le cerveau des aînés. Les idées reçues qui accompagnent l'avènement de la vieillesse, ancrées dans l'imaginaire collectif, nous poussent à croire que les troisième et quatrième âges arrivés, on assisterait, impuissant, à la dégénérescence progressive et irréversible du cerveau. Ceci entraînerait toutes sortes d'incapacités, y compris celle de l'apprentissage.

Ces croyances s'effritent désormais face aux avancées spectaculaires dans le domaine de la recherche en neurosciences. Des études dévoilent progressivement les facultés étonnantes de résistance de l'humain face à sa sénescence. Une expérience a fait l'objet d'un protocole d'investigation et de récolte de données impressionnant, impliquant une large batterie de tests psychométriques ainsi que de l'imagerie cérébrale. Les résultats obtenus démontrent en premier lieu que la faculté de réorganisation du système nerveux central, en fonction des nouvelles expériences vécues, demeure dynamique du berceau et jusqu'au dernier jour de l'existence.

D'autres résultats des tests psychométriques montrent une conservation, sinon une amélioration de facultés relevant par exemple de la mémoire du travail, de l'attention, de la motricité fine, des processus langagiers ou de capacités spéciales. On observe que la matière blanche, située sous le cortex, là où les fibres nerveuses transmettent les messages entre neurones, connaît une préservation, sinon une augmentation de volume chez les pianistes. Il y a donc ce que les scientifiques appellent une « réserve cognitive » qui permet de se confronter à des situations inédites, à de nouveaux savoirs, à de nouveaux apprentissages. Et la musique, qui compte parmi les premières facultés cognitives de l'homme (le bébé chante avant de savoir parler) est en cela un terrain particulièrement fécond.

Tout cela dit qu'on peut apprendre à tout âge, y compris le jonglage à 90 ans. Un fait que ne manqueront pas de corroborer les analyses et publications qui s'enchaîneront encore durant les années à venir sur les données acquises. Pour l'heure, seuls 25% de celles-ci ont été passées au crible. Un océan intrigant se présente face aux explorateurs, et la perspective d'un meilleur vieillissement s'offre à nous par la pratique de la musique.

VIEILLIR 2030 _____ VIVRE 2030

Afin de répondre aux changements démographiques, économiques et sociaux qui marqueront les prochaines décennies et aux évolutions qui auront un impact sur le vivre-ensemble, en particulier sur la place des seniors dans la société, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a lancé le projet « Vieillir 2030 » pour élaborer la stratégie de la future politique des vieillesses et des vieillissements. Ces changements exerceront également une influence sur les besoins et l'offre en termes de prestations médico-sociales et d'accompagnement, ainsi qu'en termes de prestations de soins.

« Vieillir 2030 » s'appuie sur la participation d'une multitude d'acteurs de la société. Il s'agit de représentants de la Direction générale de la cohésion sociale et de la Direction générale de la santé du Département de la santé et de l'action sociale, du CHUV, des communes et des organismes privés et parapublics œuvrant dans le domaine des seniors. Des experts de la thématique vieillissement, ainsi qu'un certain nombre de seniors vaudoises et vaudois y participent aussi. En tout, ce sont plus de 300 personnes, impliquées dans l'élaboration de cette stratégie, qui mettent en commun leurs besoins et leurs compétences pour déboucher sur des propositions concrètes. Le vieillissement est une réalité et n'est pas forcément un problème. Les communes, qui sont directement concernées, saluent l'initiative de l'Etat de Vaud qui vise à mettre en place une nouvelle stratégie. Elles participent à son élaboration parce qu'elles souhaitent agir en faveur d'un vieillissement de qualité. Agora Vaud, une plateforme de 15 organisations actives auprès des seniors dans le canton, participe aussi à « Vieillir 2030 » parce qu'elles sont à la fois experts dans ce domaine et porte-parole de nombreux seniors et de leurs besoins très variés.

Ce projet s'appuie sur différentes étapes de démarche participative :

- 8 groupes de travail thématiques avec plus de 130 participants (mai-juin 2021), qui ont réalisé un diagnostic de la situation actuelle et identifié des priorités pour la future stratégie. Sur la base de ce travail, des propositions de lignes directrices ont été élaborées par le groupe de projet.

- 5 groupes de discussion avec des seniors afin d'entendre le point de vue de ces derniers sur le dispositif actuel et les éléments à améliorer.

Sur mandat du Département de la santé et de l'action sociale, l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source et la Haute Ecole de Travail Social et de la Santé Lausanne ont organisé des groupes de discussion avec des seniors et leurs proches au sein de cinq différents organismes.

CETTE NOUVELLE STRATÉGIE SIMPLIFIERA ÉGALEMENT L'ORIENTATION DES SENIORS VERS LES DIFFÉRENTES OFFRES.

L'objectif de ces groupes de discussion consistait à mieux comprendre les aspects positifs et négatifs liés au vieillissement tels qu'ils sont vécus par les premiers concernés. Si les premières réponses renvoient toujours à la santé, les personnes interrogées souhaitent surtout faire partie intégrante de la société, cultiver les relations sociales, garder leur indépendance et leur autonomie le plus longtemps possible dans un environnement de vie adapté. Elles souhaitent également accéder à l'information et au conseil par rapport aux prestations socio-sanitaires alors qu'il s'avère compliqué de s'orienter et de comprendre les démarches à entreprendre pour accéder aux prestations.

Les résultats de ces rencontres font l'objet d'un rapport qui met en perspective les problématiques exprimées par les seniors et propose des solutions à l'attention des professionnels de la santé et du social et de l'administration en charge des prestations socio-sanitaires qui seront prises en considération dans la future politique des vieillesses et des vieillissements du canton de Vaud.

«Vieillir 2030» intégrera à la fois le volet santé et social, permettant ainsi de mieux coordonner les projets et prestations existants ainsi que les nouveaux programmes. Cette nouvelle stratégie simplifiera également l'orientation des seniors vers les différentes offres, permettra de répondre à leurs besoins et de valoriser leur place dans la société. Il est aujourd'hui nécessaire de développer une vision partagée par tous les acteurs du domaine de la vieillesse, et notamment les seniors. Les politiques publiques au service des seniors doivent être décloisonnées; on sait à quel point les domaines de la santé et du social sont liés. Cette imbrication est particulièrement importante lorsque les personnes deviennent fragiles ou vulnérables.

Aujourd'hui, le Département de la santé et de l'action sociale déploie déjà des politiques publiques destinées aux seniors. Certaines de ces activités et prestations sont proposées par des tiers parapublics ou privés subventionnés par l'Etat. Il s'agit notamment :

- de l'offre des établissements médico-sociaux dans le canton de Vaud ;
- des prestations du maintien à domicile comme les logements protégés, la politique cantonale des proches aidants, les centres médico-sociaux ou les centres d'accueil temporaire ;

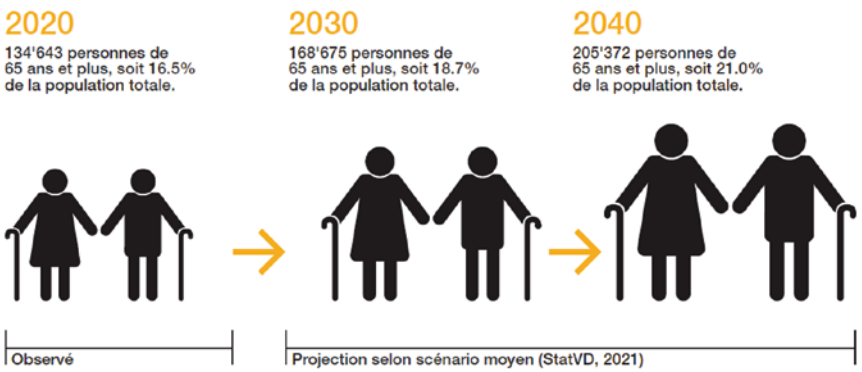

- des activités et programmes de prévention qui permettent de maintenir la santé, lutter contre l'isolement et assurer l'intégration sociale et une bonne qualité de vie ;
- des prestations de soins spécifiquement destinées aux seniors (consultations gériatriques ambulatoires communautaires).

La nouvelle stratégie couvrira non seulement l'offre actuelle de prestations mais aussi les nouveaux projets, activités et prestations. «Vieillir 2030» s'articule autour de six axes stratégiques :

- renforcer l'accessibilité aux prestations socio-sanitaires pour les seniors et leurs proches ;
- accompagner les transitions dans les parcours de vie ;
- valoriser la participation et les liens sociaux ;
- favoriser l'autonomie et la dignité dans le vieillissement ;
- proposer des environnements de vie diversifiés soutenant un vieillissement en santé ;
- gouvernance, qualité, économicité, et sécurité des prestations.

Les premiers projets pilotes sont lancés et le Département de la santé et de l'action sociale a fait un appel afin d'expérimenter des projets novateurs pouvant s'inscrire dans les lignes directrices de la future stratégie. Cet appel à projets est destiné aux associations, fondations, institutions subventionnées, communes, coopératives, institutions académiques et organismes privés actifs dans le domaine des vieillesses et des vieillissements ou dans un autre domaine ayant un impact sur les relations intergénérationnelles. Les projets retenus permettront de concrétiser la stratégie «Vieillir 2030».

Toutes informations et renseignements complémentaires sur le site :
Vieillir 2030 : la politique cantonale des vieillesses et des vieillissements - VD.CH

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S FARES/VASOS

20 mai 2022 à Berne
Église française Le CAP,
Predigergasse 3, Bern

Le 20 mai 2022, les représentantes de l'UREV, Annelise Girard et Monika Mosbahi, se sont rendues à l'Assemblée des délégués de FARES/VASOS à Berne. La matinée, selon l'ordre du jour, fut consacrée à la gestion des affaires statutaires, puis en fin de séance nous avons bénéficié d'un temps de parole afin de présenter l'UREV, car il s'agissait de notre première participation.

Nous tenons à relever que les interventions se sont toutes déroulées en bilingue allemand-français soit avec traduction de l'intervenant ou au moyen d'un document fourni dans la deuxième langue.

Un deuxième sujet de satisfaction fut l'accueil chaleureux qui nous fut réservé de la part du comité ainsi que des membres des autres associations, chacun ayant fait l'effort de parler en français. Le repas sous forme de buffet-sandwiches offrit également une occasion de nouer des contacts et d'échanger avec des délégués issus de diverses associations provenant de toute la Suisse y compris du Tessin.

L'après-midi fut consacré à deux conférences :

Monsieur Pierre-Yves Maillard, suivi de Monsieur Rolf Zimmerman, expliquèrent et défendirent le point de vue de l'USS concernant le projet de loi AVS 21 qu'ils appellent à refuser. Ces deux présentations, très intéressantes, furent chacune suivies d'un moment de questions/débats durant lequel les orateurs répondirent de manière claire et précise à chacun.

Au terme de cette Assemblée, les deux déléguées de l'UREV s'inscrivirent chacune dans un groupe de travail. Nous pensons que l'adhésion de l'UREV à la FARES/VASOS ne peut être que bénéfique, car elle nous insère en tant qu'association dans un mouvement national.

ATTENTION ! L'UREV a droit à 4 délégué-e-s. Pour l'instant, nous ne sommes que 2. Les candidatures sont donc les bienvenues.

L'UREV A DROIT À 4 DÉLÉGUÉ-E-S. POUR L'INSTANT, NOUS NE SOMMES QUE 2. LES CANDIDATURES SONT DONC LES BIENVENUES.

LES 6 PLUS FORTES INFLATIONS DE L'HISTOIRE

L'inflation ? Tiens ? Il faut dire qu'on avait carrément abandonné ce vocable dans une encoignure de notre cerveau ! Et pourtant… Sans trop d'effort, la plupart d'entre nous se souviennent des années 1970-1980, où l'inflation était une des préoccupations majeures dans nos sociétés. En Suisse, le taux annuel d'inflation avoisinait les 10% au mitan des années 1970. Cependant, depuis une vingtaine d'années, nous avons été habitués à une maîtrise des prix dont la hausse s'est contenue dans une fourchette d'à peine 1% par année.

Notre propos n'est pas de faire un commentaire technique sur les causes de la hausse de l'inflation (vagues successives de création monétaire depuis une quinzaine d'années, pandémie, guerre intra-européenne, hausses du prix de la plupart des matières premières, entraves dans les flux de production planétaires, etc., etc.). Vous trouverez dans vos médias habituels des explications qui, tant bien que mal, vous permettront de comprendre les multiples raisons de ce nouveau défi sociétal.

À noter que les taux d'inflation relevés depuis une année environ montrent une disparité qui va de 3,4% (en Suisse) à presque 10% (Union Européenne, États-Unis, etc.). Il est intéressant de rappeler que le calcul de ce taux en Suisse ne prend pas en compte certains domaines de prix, comme l'assurance-maladie, les impôts, etc..

À NOTER QUE LES TAUX D'INFLATION RELEVÉS DEPUIS UNE ANNÉE ENVIRON MONTRENT UNE DISPARITÉ QUI VA DE 3,4% (EN SUISSE) À PRESQUE 10% (UNION EUROPÉENNE, ÉTATS-UNIS, ETC.)

Enfin, pour prendre un peu de recul, nous nous sommes penchés sur quelques périodes de l'histoire, dans lesquelles était apparue une hyperinflation invraisemblable, en reprenant certains éléments parus dans un article du quotidien français « La Tribune ». En 1956, l'économiste Philip Cagan avait établi cette définition : il y a hyperinflation lorsque le niveau des prix augmente d'au moins 50% par mois et elle s'achève lorsque le taux d'inflation reste pendant au moins un an en deçà de ce niveau.

1. Hongrie, juillet 1946
Taux mensuel d'inflation : 4'190'000'000'000'000'000%

Entre août 1945 et juillet 1946, la Hongrie a connu la pire crise inflationniste jamais recensée. Dans l'après-guerre, tout manque. La Hongrie, ancienne alliée de l'Allemagne nazie, est occupée par les Soviétiques, mais en novembre 1945, elle a voté majoritairement pour un parti conservateur. Les tensions entre l'occupant et le gouvernement ne contribuent guère à redresser l'économie de cette petite république enclavée. D'autant que les communistes ont tout intérêt à accuser leurs adversaires des difficultés économiques. Sans aide extérieure, Budapest n'a d'autre recours pour payer ses fonctionnaires et ses dépenses que l'impression de milliards de pengö, la monnaie d'alors. L'hyperinflation va frapper le pays d'août 1945 à juillet 1946 et, aux derniers moments de cet épisode, les prix augmentèrent de 150'000 % par jour.

2. Zimbabwe, novembre 2008
Taux d'inflation mensuel : 79'600'000'000'000%

La gestion totalement absurde et erratique du pays par le président Robert Mugabe et le bras de fer engagé par ce dictateur avec la communauté internationale isole ce pays d'Afrique méridionale. La rareté des denrées et l'usage immodéré de la planche à billets provoquent une période d'hyperinflation démesurée de mars 2007 à novembre 2008. Les prix augmentent en moyenne chaque jour de 98%.

3. Yougoslavie, janvier 1994
Taux d'inflation mensuel : 313'000'000%

Le régime de Slobodan Milosevic soutient la communauté serbe dans le conflit bosniaque et s'attire les sanctions de la communauté internationale. Cette situation, l'isolement du pays, attise l'inflation. D'autant que le pays est en phase de destruction des structures issues du régime mis en place par Tito et que les réseaux économiques se sont effondrés avec les indépendances croate et slovène. Chaque jour, les prix augmentent de 64,6% dans ce qui reste de la Fédération yougoslave.

4. Allemagne, octobre 1923
Taux d'inflation mensuel : 29'500%

Après la défaite de 1918 et le Traité de Versailles du 18 juin 1919, l'Allemagne de Weimar croule sous les dettes de guerre et le paiement des réparations. La monnaie métallique est quasi-introuvable et les gouvernements successifs ont recours à la planche à billets pour financer des dépenses toujours croissantes. Après une première période d'hyperinflation en janvier 1920, la hausse des prix prend un tour dramatique à partir d'août 1922 et s'accélère avec l'occupation de la Ruhr par les troupes franco-belges en janvier 1923. L'apogée de cette hausse est atteint en octobre. À partir de janvier 1924, l'hyperinflation est endiguée grâce à l'introduction d'un strict contrôle budgétaire, d'une indépendance complète de la banque centrale et de la mise en place d'une nouvelle monnaie forte.

5. Grèce, octobre 1944
Taux d'inflation mensuel : 13'800 %

L'hyperinflation débute en Grèce dès l'invasion du pays par les troupes allemandes. Le pays est fragile économiquement et est mis en coupe réglée par les nazis. À partir de 1943, le pays est divisé entre zones occupées et zones contrôlées par les divers

groupes de résistance, souvent rivaux. Après la libération du pays en septembre 1944, la tension est très vive entre la résistance de gauche et le gouvernement probritannique. Le pays, exsangue, doit tout importer et les luttes politiques qui déboucheront sur la guerre civile ouverte entre 1946 et 1949 chassent la bonne monnaie qui se cache. L'hyperinflation va durer jusqu'en décembre 1945.

6. France, août 1796
Taux d'inflation mensuel : 304%

C'est le plus ancien grand cas d'hyperinflation étudié. Dès 1789, la France doit émettre des «assignats» pour éviter la banqueroute. Ces bons rapportant intérêts et gagés sur les biens nationaux deviennent cependant rapidement du papier-monnaie. Sous le régime des «Montagnards» (mai 1793 - juillet 1794), les mesures autoritaires freinent la dépréciation de cette monnaie de papier, mais les «Thermidoriens» libèrent l'économie et rouvrent la Bourse. L'assignat s'effondre. L'hyperinflation touche le pays à partir de mai 1795 et s'accélère, car l'État continue d'émettre des assignats. L'arrivée du Directoire en janvier 1796 change la donne. Le pouvoir tente de remplacer l'assignat par une nouvelle monnaie, le «mandat territorial», le 18 mars. Mais il choisit un taux de conversion trop faible (30 assignats pour un mandat). Le mandat manque aussi de gage concret et s'effondre encore plus vite que l'assignat. Le Directoire doit annoncer la fin du papier-monnaie pour stopper l'hyperinflation en novembre. Durant cette période, les prix n'auront augmenté «que» de 4,77 % par jour. En février 1797, la planche à billets est symboliquement brûlée. Et la France fait banqueroute des deux tiers de sa dette en septembre.

POLLUTION NUMÉRIQUE ET DÉPENDANCE

Un coup d'œil décoiffant sur le progrès technologique

Pénurie d'électricité, dépendance aux terres rares, sécurité informatique. Quelques termes qui préoccupent politiciens, économistes et même nous, simples utilisateurs, accros ou pas à nos appareils numériques. Internet, e-mails, Netflix, Messageries, Facebook et autres réseaux sociaux, Newsletters et journaux en ligne nous permettent d'élargir considérablement le cercle de nos contacts, de communiquer très vite et simplement avec notre entourage. Mais à quel prix ?

Pour fabriquer un smartphone d'un poids moyen de 120 gr. Il faut extraire 70 kg de matières premières afin de raffiner la cinquantaine de métaux nécessaires, dont l'origine est essentiellement chinoise. Il s'agit en particulier de terres rares dont l'extraction est extrêmement polluante. Matériaux très difficilement recyclables par ailleurs.

Comment sont gérées et conservées les milliards de milliards de données numériques que l'humanité émet chaque jour ? Chaque année on génère 47 000 000 000 000 000 000 000 octets (47 zettaoctets – 1 octet = 1 caractère) enregistrés dans les mémoires des Datas Centers, très grands consommateurs d'énergie électrique. On estime que ces gigantesques serveurs informatiques, répartis dans le monde entier (il y en avait 8300 en 2020) consomment avec nos appareils 10% de la production mondiale d'électricité, soit l'équivalent de 100 réacteurs nucléaires. Internet est le 3e plus gros consommateur d'électricité au monde, après les États-Unis et la Chine.

Une parenthèse pour parler de l'hébergeur Internet du site de l'UREV, Infomaniak, qui a pour ambition de préserver au maximum l'environnement en concentrant ses infrastructures en Suisse, en développant une culture d'entreprise favorisant une certaine écologie des données qu'elle gère, par exemple en compensant à 200% les émissions de gaz à effet de serre (GES), en favorisant la mobilité douce de ses employés, en allongeant au maximum la durée de vie de ses équipements. Les serveurs des Datas Center produisent de grandes quantités de chaleur et 40% de leur consommation d'énergie électrique est utilisée pour refroidir les installations. Infomaniak travaille avec la commune de Genève pour récupérer cette chaleur produite dans un nouveau Data Center pour chauffer 1400 logements.

Que deviendront à court terme les 50 milliards d'objets connectés (prévision pour 2025) dont l'obsolescence programmée en fera au mieux des « cadavres électroniques » dans nos tiroirs ou pollueront des décharges plus ou moins sauvages ? Seuls 5% des appareils sont recyclés dans le monde.

Quels sont les impacts de ces technologies sur l'environnement, quelles ressources en matières premières et en énergie sont-elles nécessaires pour que, dans nos poches, on trouve un ordinateur plusieurs centaines de fois plus puissant que celui installé dans la capsule Apollo amenant les premiers astronautes sur la Lune en juillet 1969 ?

Selon le dernier rapport du GIEC notre planète se dirige vers un réchauffement de plus de 3 degrés si rien n'est entrepris de manière significative pour réduire les émissions de GES. Le monde numérique contribue pour près de 4% aux émissions de GES, soit le double du trafic aérien.

CONCRÈTEMENT, COMMENT CELA SE PRÉSENTE-T-IL ?

(source LoriLewis etOfficialyChadd en 2020)

En 1 minute sur Internet :

190 millions d'emails envoyés

4.1 millions de requêtes sur Google

1.1 million de dollars d'achat en ligne

200'000 tweets

50 millions de messages envoyés

350 millions de photos sont ajoutées chaque jour sur Facebook

Etc. et on ne comptabilise pas Instagram, Tinder, SMS…

L'empreinte carbone par envoi d'un e-mail avec une pièce jointe est de 11 grammes. Il parcourt 15'000 km avant d'atteindre son destinataire et plus de 60% d'entre eux ne sont jamais ouverts (spams).

Une personne qui ne supprime pas ses e-mails pendant 5 ans produit 140 kg de CO2 (GES). Il vaut mieux imprimer un e-mail pour le consulter ultérieurement que de le laisser dans son ordinateur et donc chez le fournisseur Internet qui le stocke dans ses Datas Center.

Toutes ces données sont transportées par un réseau de câbles de fibres optiques à la vitesse de 200'000 km seconde (en majeure partie sous-marins) de 1,2 million de km (30 fois la circonférence de la Terre !). Ce réseau va s'étendre encore pour garantir la redondance des circuits en cas de défaillance (attaque terroriste ou d'un État, tremblement de terre ou autres dégâts - chalutier par exemple).

Comment dès lors être un consommateur responsable, malgré le développement fulgurant de notre société numérique, voulue aussi bien par les fournisseurs de ressources que par nos autorités qui multiplient les projets de numérisation de l'administration. Il sera bientôt impossible de ne pas être connectés : déclaration d'impôts, factures électroniques, cartes de santé, vignette autoroutière, voiture connectée, billets de transports publics, tickets de manifestations, dossier personnel de pensionné à la Caisse de pensions de l'État de Vaud !, etc.

À l'échelle individuelle, on ne voit que trois actions pour réduire notre empreinte carbone :

- Vider régulièrement sa boîte e-mail
- Renoncer au streaming (Netflix par exemple)
- Réduire son utilisation des réseaux sociaux et limiter l'envoi d'e-mail.

Mais, selon une étude britannique, citée par Guillaume Pitron (*) les « digitales natives », nés avec Internet, seront les premiers à adopter les nouveaux services et interfaces proposés par les entreprises informatiques. Paradoxe de la génération climat !

* Guillaume Pitron, *L'enfer numérique*, édition Les Liens qui libèrent, 2021, et chez le même éditeur, *La guerre des métaux rares*, 2019

CITATIONS

Les réparties célèbres traversent les époques et restent gravées dans nos mémoires. On a tous à un moment ou un autre de nos vies utilisé une citation. Cet extrait cité d'un personnage célèbre, qu'on utilise pour appuyer ou défendre un point de vue, nous est souvent bien utile. À vous le plaisir de les lire et de vous en inspirer à votre guise !

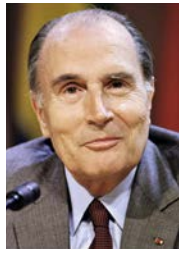

Une dame demande à **Picasso** à propos d'un de ses tableaux :
- Qu'est-ce que cela représente ?
- Cela représente un million.

Devant la plaque dressée en l'honneur d'un écrivain célèbre sur la façade de l'immeuble où il a vécu, un prétentieux demande à **Tristan Bernard** :
- Je me demande ce que l'on inscrira sur mon immeuble après ma mort ?
- Appartement à louer.

Sa première pièce, la Cantatrice chauve, n'attirait guère de spectateurs.
On demande à **Eugène Ionesco**, l'auteur :
- Tenez-vous un rôle dans votre pièce ?
- Oui, celui du public

Au conservatoire, **François Perrier** présente les Fourberies de Scapin.
Louis Jouvet, impitoyable :
- Si Molière t'a vu, il a dû se retourner dans sa tombe.
- Comme vous l'avez joué avant moi, ça le remettra en place.

Un journaliste questionne **François Mitterand** :
- Qui voyez-vous pour vous succéder à l'Élysée ?
- Par ordre de préférence : Jacques Delors, François Léotard, Raymond Barre, Valéry Giscard d'Estaing, mon chien, Michel Rocard.

Un journaliste interroge le peintre **Jean-Louis Florain** :
- Si un incendie éclatait au Musée du Louvre, quel tableau emporterez-vous ?
- Le plus proche de la sortie.

Dans un dîner officiel, **Jean Cocteau** est placé à côté d'un général américain. Intrigué par l'uniforme d'académicien, le militaire le questionne sur son unité :
- Blindés ?
- Non : Génie !

Au restaurant, **Alphonse Allais** consulte la carte, puis passe commande au serveur :
- Pour commencer, je vais prendre une faute d'orthographe.
- Désolé, nous n'en avons pas.
- Alors dans ce cas, pourquoi les mettez-vous au menu ?

Un écrivain lance à **Guy de Maupassant** :
- J'écris plus lentement que vous, car je soigne mon style.
- À quoi bon ? Il est incurable.

Un capitaine anglais lance au corsaire **Surcouf** :
- Vous, les Français, vous vous battez pour l'argent.
  Et nous les Anglais, nous nous battons pour l'honneur.
- Chacun se bat pour ce qui lui manque.

Un journaliste demande à **Zsa Zsa Gabor** :
- Quel est votre type d'homme ?
- Je veux seulement trouver un homme gentil et compréhensif.
  Est-ce vraiment trop demander à un milliardaire ?

Un ministre questionnait le **Général de Gaule** :
- Sur cette question, mon général, quel est votre point de vue ?
- Le plus élevé, cher ami ! c'est le moins encombré.

Le rappeur star **Eminem** n'aime pas que l'on convoite sa place de boss du rap. Une journaliste lui annonce :
- Les gens disent que le rappeur **Lil Wayne** a été envoyé par Dieu
  pour apprendre aux gens comment rapper.

Réponse d'**Eminem** :
- Je ne me souviens pas d'avoir envoyé qui que ce soit.

À une jeune actrice qui la rencontrait pour la première fois et qui lui avait dit :
- Vous savez, Madame, lorsque je rentre en scène, je n'ai pas le trac !

Sarah Bernhard avait répondu :
- Ne vous en faites pas, Mademoiselle, cela viendra lorsque vous aurez du
  talent !

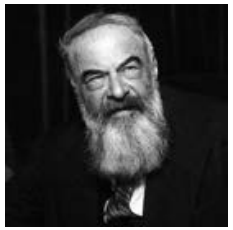

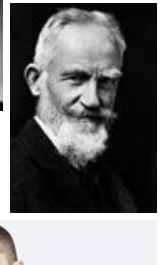

Un journaliste demande à **Gandhi** peu de temps après l'Indépendance indienne :
- Que pensez-vous de la civilisation occidentale ?

Réponse caustique de **Gandhi** :
- Je pense que ce serait une bonne idée.

Le dramaturge irlandais **George Bernard Shaw** ne portait pas vraiment **Winston Churchill** dans son cœur, mais la politesse britannique obligeait parfois à quelques concessions.

George Bernard Shaw :
- Je vous ai gardé deux tickets pour la première de ma
  nouvelle pièce. Amenez un ami… si vous en avez un.

Réponse de **Winston Churchill** :
- Je ne pourrai pas venir à la première. Je viendrai à la
  deuxième… s'il y en a une.

La danseuse **Isadora Ducan** confie à **Georges Bernard Shaw** :
- Quel miracle serait d'avoir un enfant ensemble.

Imaginez qu'il ait ma beauté et votre intelligence.
- Bien sûr, mais supposez que ce soit le contraire…

SUBVENTIONS TL

Dès le 1er juillet 2022, la Ville de Lausanne étend ses subventions des abonnements de transports publics pour les personnes à la retraite, aux bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI, ainsi qu'aux jeunes en formation. Cette mesure du Plan climat communal vise à favoriser l'utilisation des transports publics. Elle concerne les abonnements Mobilis annuels zones 11-12 acquis dès cette date-là.

Quand la mesure débute-t-elle ?
Dès le 1er juillet 2022.

Qui est concerné et quelle est la subvention ?
Les personnes habitant Lausanne et répondant à l'un de ces critères :

Personnes à la retraite
Réduction de 50% sur le prix de l'abonnement annuel Mobilis «Sénior», zones 11-12, moyennant une participation de 40.–.

Bénéficiaires de prestations complémentaires AVS ou AI
Gratuité, abonnement annuel Mobilis, zones 11-12, moyennant une participation de 80.–.

QUELQUES RAPPELS

Changement d'adresse
Nous vous prions de bien vouloir prendre note que les changements d'adresse doivent impérativement être annoncés **à deux endroits**:

Caisse de pensions de l'Etat de Vaud
Rue Caroline 9
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél. 021 348 24 43

Caissier de l'UREV
M. Georges Bornoz
Chemin de la Lisière 8
1018 Lausanne
Tél. 021 312 24 39
ou par mail : gburev@citycable.ch

PME TV8 L'ILLUSTRÉ → **-20%** sur les abonnements à **TV8**, **PME Magazine** et **L'Illustré**.

LE TEMPS HEIDI.NEWS → **-25%** sur l'abonnement au journal **Le Temps**

NATURE & DECOUVERTES **-10%** en magasin lors du passage en caisse

SLEEPWELL SWISS BEDDING SHOP → sur les **matelas** **-20%**

BCV → **2 ans offerts** pour les clients non-détenteurs d'un **compte privé** — **Bonus taux fixe** pour tous les **membres** de l'UREV

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES SA → **-15%** sur 4 propositions de contrats

VUAGNIAUX VOYAGES EN AUTOCAR → pour vous et votre conjoint sur un **voyage** annuel **-10%**

générations generations-plus.ch → **-CHF 10.–** sur un abonnement annuel

OK ORTHO KERN → Bénéficiez de plusieurs avantages **-10%**